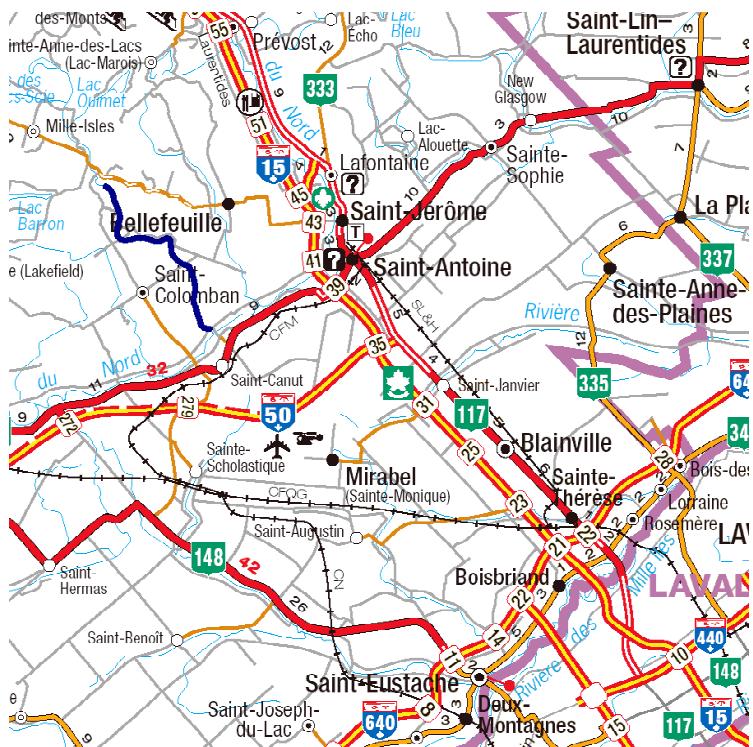


Ruisseau Bonniebrook (04-01-70-00)

Situation géographique

Le ruisseau Bonniebrook, appelé rivière Bonniebrook dans la pratique, coule près de Saint-Canut et Saint-Colomban, dans les Laurentides. Cette descente est d'un intérêt majeur, pour sa proximité de Montréal, son panorama agréable, et l'alternance entre les rapides, et de courts passages impressionnantes et plus difficiles, mais tout de même à la portée d'une bonne proportion de pagayeurs.



Source : Ministère des Transports du Québec

http://www.quebec511.gouv.qc.ca/fr/carte_routiere/

Fiche technique

Cote générale : RII+III (5)

Longueur : de 3 à 14 km

Durée : de 3 à 7 heures

Portages :

- un portage de 400m dans la section amont
- quelques ponts bas à portager/franchir avec prudence
- tout le reste est faisable par la plupart des pagayeurs à l'aise dans du R3 et les portages sont toujours faciles et courts.

Période navigable

La période pour faire cette descente s'étend habituellement du 10 au 25 avril environ, avec un débit maximum autour du 20 avril.

Pour obtenir un estimé du débit du ruisseau Bonniebrook, on peut multiplier par 0.08 le débit de la station de mesure 040110 du Centre d'Expertise Hydraulique du Québec, dont les données sont disponibles sur leur site internet :

www.cehq.gouv.qc.ca/suivihydro/graphique.asp?NoStation=040110

Voici quelques repères utiles :

- 5 à 6 m³/s - minimum acceptable, en bateau solo non chargé.
- 10 à 12 m³/s - idéal.
- 15 m³/s - faisable en canot duo de 16 pieds.
- 20 m³/s - crue extrême qui n'est pas atteinte à chaque année.

Qualité du milieu

Eau propre et limpide dans un milieu de villégiature, en alternance entre la forêt et les zones habitées.

Accès

À partir de Montréal :

- Autoroute 15 nord.
 - Sortie 39, route 158 ouest.
 - À 7 km de l'autoroute 15, prendre à droite en direction de Saint-Canut.
 - À 150m plus loin, le restaurant "Le Rendez-Vous", au coin à gauche, est un bon point de rencontre.
 - Prendre la rue MacKenzie, en face du restaurant, traverser le pont de la rivière du Nord, puis monter la côte.
 - À une l'intersection en "T" avec le chemin de la rivière du Nord, tourner à gauche, devant un barrage et un petit bassin.
 - Prendre la 2e rue à droite (des Sarcelles), en haut de la côte.
- Note : Comme ce secteur comporte des terrains privés en développement, les modalités d'accès risquent de changer.
- Continuer 600m. Dans une légère courbe vers la gauche, en légère montée, laisser l'auto près d'un bâtiment utilitaire de ciment avec des portes en métal (Hydro-Québec), à gauche. Il y a un point de sortie possible dans le bois à droite, la rivière est à environ 50-100m.
 - Autre options:

o À environ 200m en aval du bâtiment utilitaire d'Hydro-Québec, un chemin de terre privé d'environ 100m mène à la rivière, juste en aval d'un gros seuil. Jusqu'en date de 2008, on avait la permission d'y passer, mais à pied seulement. Les autos doivent donc rester sur la rue des Sarcelles, et les embarcations doivent être transportées.

o À environ 150m en amont du bâtiment d'Hydro-Québec, la rue Boyer, à droite, conduit à la rue du Domaine-Bérard, qui croise la Bonniebrook. L'accès y est facile et pratique, mais le désavantage est qu'on est en amont du *Trou du Curé*, un double seuil très amusant et idéal pour prendre de belles photos. Circuler à vitesse réduite.

Montréal – rue des Sarcelles :

48 km, 0h35

Itinéraire Google Maps:

<http://maps.google.ca/maps?f=d&daddr=45.7246,-74.0964>

Navette

On utilise habituellement les points de départ suivants :

- Lac Noël, si l'on désire faire toute la descente.
- Lac Gauthier ou côte Saint-Patrick, si on veut éviter la première partie, pour un départ moins brusque ou pour éviter le portage de *La Crack*.
- Côte Saint-Nicolas, si on dispose de moins de temps, pour une descente de 2-3 heures en soirée, par exemple.

Du point de sortie suggéré au lac Noël :

- Revenir sur ses pas sur le chemin des Sarcelles.
- Tourner à droite sur le chemin de la rivière du Nord, continuer 2.5 km vers l'ouest.
- Tourner à droite sur la Montée de l'Église, continuer 4.4 km vers le nord.
- À l'intersection avec la côte Saint-Paul, continuer tout droit. (En tournant à droite, on peut aller vers les points d'accès intermédiaires :
 - 1) près du terrain de golf Bonniebrook (3.1 km),
 - 2) sur la côte Saint-Nicolas (aller jusqu'au bout, puis à gauche au T et rouler quelques kilomètres).
- À 3.6 km au nord de la côte Saint-Paul se trouve un point d'accès, sur la montée de l'Église. Au bas d'une côte, là où la route traverse un étang (lac Gauthier). La route est étroite, et l'accès dépend du bon vouloir des propriétaires voisins. Les règles de savoir-vivre habituelles sont évidemment de mise. Il peut arriver que l'étang soit gelé, il faudra dans ce cas trouver un point d'accès alternatif, par exemple au pont de la côte Saint-Patrick.
- Pour se rendre au lac Noël, continuer sur la montée de l'Église, puis suivre les indications pour le lac Noël. Mettre à l'eau près d'un ponceau à la décharge du lac Noël.

Navette :

13 km, 0h20

Itinéraire Google Maps:

<http://maps.google.ca/maps?f=d&saddr=45.7246,-74.0964&daddr=45.7851,-74.1614>

Description

Un groupe restreint de pagayeurs expérimentés peut faire cette descente complète en 4 heures en se dépêchant, ou en 2 heures à partir de la côte Saint-Nicolas. À l'inverse, il faut compter une journée bien remplie si le groupe est nombreux, ou si des pagayeurs intermédiaires sont présents.

Du lac Noël au confluent de la décharge du lac Gauthier

- Mise à l'eau à la décharge du lac Noël, avec une vague à surfer en aval du pont.
- Petit bout de rivière et traversée d'une partie du lac Noël.
- *Chute du lac Noël*: S4 impressionnant en glissade. Arrêt possible derrière l'îlot. Passage à gauche ou à droite d'une île pour la suite.
- Dans le passage de droite, rapides faciles et S2-3 en glissade.
- Un peu plus loin, chute franche de 2m, à droite sous les cèdres. Le passage de gauche est un S4 encombré.
- Après quelques rapides intermittents de classes 2 et 2-3, on arrive à une passerelle pour piétons jaune en métal.
- Juste sous la passerelle, un seuil-glissade mène à un court planiol en eau peu profonde, où on voudra peut-être placer un pagayeur pour aider les autres à arrêter avant la suite.
- La rivière se divise en deux pour contourner une petite île. Le passage de gauche n'est pas relevé, le passage de droite est un seuil 3, suivi d'un passage étroit et encombré de R3-4. Il y a là un beau chalet en bois rond.
- Après la traversée d'un petit lac, on arrive à *La Crack* : un S5 s'y jette dans un canyon de 2-3m de large, 3-4m de profond et environ 30m de long. Portage à gauche, jusqu'à un autre petit lac.
- Série de R2-3 intermittents, incluant *Le Manège*, un R2-3 en paliers où des barres rocheuses sont disposées en chicane.
- Ensuite la rivière devient tranquille, et serpente en zone inondée, jusqu'à la décharge du lac Gauthier.

Du lac Gauthier à la montée Saint-Nicolas

- À partir de la décharge du lac Gauthier, la rivière est calme, et s'élargit juste avant le pont de la côte Saint-Patrick.
- en aval du pont, R2-3 de quelques centaines de mètres, en milieu boisé.
- Après la traversée d'un petit lac débute un R3 pentu. Le premier 100m avant le virage à droite est la partie la plus intense. La longueur totale est d'environ 300m, ce rapide est délicieux.
- Après la traversée d'un autre lac, on arrive à la *Chute du Foyer* (2m). Il y a là un foyer en pierres sur un îlot rocheux. Des ponceaux relient les deux rives à l'îlot. La partie droite se franchit lorsque le débit est suffisant, mais le passage sous le pont gêne l'approche et il faut baisser la tête pour passer. Le portage se fait sur l'île pour les petits bateaux (faire attention aux débris métalliques), ou sur la rive droite.
- 50m après la chute du foyer, la rivière passe sous le pont de la côte Saint-Patrick.
- R2-3 en aval du pont, qui devient plus facile après un virage à droite, puis se termine dans un lac.
- La rivière se calme et passe à travers une zone plus habitée. Le seul rapide est un court R2 d'environ 50 m.
- La rivière passe près de la côte Saint-Nicolas. L'accès est possible à cet endroit.

De la montée Saint-Nicolas au terrain de golf Bonniebrook

- La rivière entre dans le bois en tournant à gauche. Dès lors on arrive à une passerelle pour piétons basse qui demande portage la plupart du temps. Elle se franchit à gauche, en glissant le canot par dessus.
- 25m en aval de la passerelle, un premier déversoir (S2 en crue) se franchit aisément, par le centre. Attention, pour ne pas frapper le coin du deuxième déversoir, qui barre la partie gauche de la rivière, et qui peut être invisible si inondé. Le tout se poursuit dans 100m de R2.
- L'étang qui suit se termine par un barrage de 2m. Le barrage se franchit aisément, mais mieux vaut le reconnaître d'avance car il faut bien choisir le passage, entre des structures de béton, et l'eau est peu profonde à la réception; il y a donc risque de « blessures » à l'étrave du canot. Le portage par dessus le barrage, à droite, est facile.
- Après un planiol d'environ 400m, l'approche d'une ligne électrique à haute-tension annonce le *rapide des Ponts de Pierre*, qui se reconnaît ou portage par la rive droite. Le propriétaire est très sympathique, voire même accueillant. Le rapide se compose d'un premier seuil (S4) suivi d'un rouleau très collant. Un deuxième seuil (S3) est situé directement sous un ponceau où il faut baisser un peu la tête. Ces deux obstacles se portagent aisément en terrain dégagé et plat. Un troisième seuil-glissade (S3) se franchit aisément, et le rapide qui suit est plus facile (R2).
- La rivière serpente à travers des maisons et chalets. Dans un virage à gauche, un pont privé peut être trop bas si la crue est extrême, et il faut alors portager sur environ 10m.
- Le *rapide du Kiosque*, de classe 2, tire son nom d'une terrasse-véranda, à gauche.
- *Rapide Sous le Balcon*. De l'amont, on voit les chalets serrés et les fils électriques qui longent la route derrière. On peut reconnaître le rapide depuis un terrain gazonné sur la rive gauche, et/ou poster quelqu'un dans un contre-courant en rive gauche plus bas, pour aider à une éventuelle récupération. Dans l'ordre:
 - Petit S2, planiol de 20m.
 - S4. Passage à gauche ou à droite, selon le débit. Contre-courant à droite immédiatement en bas du seuil.
 - R3, avec contre-courant dans une baie à gauche.
 - Petit bout calme, jusqu'au pont de la côte Saint-Paul.
- S4 sous le pont. Le meilleur passage se situe à gauche près du mur, car le reste est encombré. En aval du pont, le terrain à gauche est celui du Centre d'interprétation des Irlandais du Québec. Le terrain à droite est celui du golf Bonniebrook.

Du terrain de golf Bonniebrook au chemin des Sarcelles

- Traversée du golf Bonniebrook. Passage sous un pont, puis possiblement par-dessus une passerelle flottante amovible.
- Après le golf, dans un virage à gauche, débute la *Gorge des Pruches*: un joli canyon avec un S3 à l'entrée.
- Après quelques mètres plus calmes avec possibilité de s'arrêter, on entame un rapide qui varie de R3 à R3-4, selon le débit.
- Alternance ensuite entre des rapides de classe 1 et 2, et de l'eau calme.
- À environ 400m après un pont, on entre dans un long rapide qui alterne entre R2 et R3.
- Là où on passe sous une ligne électrique à haute-tension, attention à un pont bas, qui doit être portagé selon le débit. Les rapides se poursuivent quelque peu après la ligne électrique, après quoi on arrive en eau calme.
- Cascade de 5m qui se voit bien de l'amont. Le portage se fait par la gauche, en passant devant une cabane. La cascade est très large, et comporte deux marches séparées par un palier. Attention : il y a un gros bloc rocheux et pointu en aval, vers le centre. À part cela, il est possible de passer presque partout. Le passage le plus facile et le plus spectaculaire est sur la gauche.
- Après une suite de R1 intermittents en eau peu profonde, on arrive au pont du chemin du Domaine Bériau, un point de sortie potentiel et pratique.
- 250m plus loin, Le *Trou du Curé* est un double seuil, qui se portage ou reconnaît par la gauche. La première partie est un S4-5, qui offre à gauche une passe à l'économie de classe 3-4 demandant un alignement précis. Entre les deux seuils, un petit bassin qui donne son nom au double seuil permet de se mettre à l'eau, si on désire franchir le deuxième seuil avec un départ contrôlé. Le deuxième seuil, de classe 4, est un long seuil-glissade de 20 m de long avec 5m de dénivellation, qui se termine dans un trou en portefeuille.
- La suite est constituée de R3.
- Pour terminer au point de sortie suggéré (bâtiment utilitaire en ciment sur le chemin des Sarcelles), il faut surveiller sur la gauche, pour voir une très grosse souche d'arbre avec un grand contre-courant devant, juste en aval d'un S3. Il faut sortir en face sur la rive droite, et traverser le bois.
- Une autre option est de continuer jusqu'au prochain seuil, de classe 4, et sortir ensuite en empruntant un chemin privé (portager son embarcation et ne pas y accéder avec son véhicule) qui mène à la rue des Sarcelles.

Du chemin des Sarcelles à l'embouchure

En continuant en aval du point de sortie recommandé, on franchit quelques seuils, puis ensuite viennent des obstacles plus imposants. Aussi, plus on avance vers l'aval, et plus on doit empiéter sur les terrains privés pour les portages et reconnaissances. Plusieurs descendent cette partie, les kayakistes surtout, mais elle n'est pas relevée ici.

Réalisation – Distribution

Aval du lac Gauthier :

Olivier Tardif, Charles Leduc
18 avril 2002, 18.3 m³/s

Amont du lac Gauthier :

Charles Leduc en compagnie du CCCPH
21 avril 2003, 6.5 m³/s

du lac Noël au chemin des Sarcelles :

Charles Leduc, 27 avril 2007

Autres relevés complets ou partiels, qui ont servi à valider ou corriger, ou contre-valider le présent relevé:

- Eric Paquet, Rémy Benois, 16m³/s, 27 avril 1996
- Jean Plamondon, description détaillée, toponymie et revision
- Félix Martel, description détaillée
- Pierre Clermont, 27 avril (eah haute) et 4 mai (eau basse) 2005
- Eric Leclerc, 21 avril 2003 (même jour que Charles Leduc)

Cartographie/Mise-en-page

Charles Leduc, avril 2009

Cartes topographiques de base

Copyright © Sa Majesté la Reine du Chef du Canada. Ministère des Ressources Naturelles. Tous droits réservés.

31G/16 Shawbridge

31G/09 Lachute

Contributeurs

- Jean Plamondon : toponymie et revision.
- Mario Demers : revision et commentaires.
- Eric Leclerc : revision et commentaires.
- André Faubert, Olivier Tardif, Valérie Pelletier : participation aux relevés, revision et commentaires.

Distribution

Permise, tant que le contenu est préservé et la distribution gratuite. Disponible sur www.cartespleinair.org.

Avertissement

Cette carte a été produite bénévolement par des pagayeurs n'ayant pas la prétention d'être suffisamment fiables et expérimentés. Les auteurs se dégagent de toute responsabilité quant aux préjudices, dommages ou accidents pouvant découler de l'utilisation de cette carte. Des omissions ou erreurs sont toujours possibles, et nous vous serions reconnaissants de nous communiquer toute correction que vous auriez pu remarquer.

Ruisseau Bonniebrook

Carte 1 de 2

